

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 9

Artikel: Bilan géographique et historique de l'année 1909 [suite]
Autor: Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan géographique et historique

DE L'ANNÉE 1909

(Suite)

EUROPE

Allemagne. — Comme l'Angleterre à Londres, l'an dernier, l'Allemagne a vu cette année les splendeurs d'un Congrès eucharistique, cérémonie grandiose telle que l'Eglise catholique peut seule en donner. Il eut lieu à Cologne, chef-lieu de la partie la plus catholique de l'Empire allemand. La Province rhénane et la Westphalie, sa voisine, comptent ensemble plus de 10 millions de catholiques. Les autres catholiques allemands sont répartis, au sud, en Alsace-Lorraine, Bade et Bavière; à l'est, dans la Silésie et la Posnanie; le centre et le nord de l'empire appartiennent spécialement au luthéranisme.

L'Empire allemand continue à prospérer, nonobstant la crise industrielle, survenue partout en 1908. Sa population, qui s'accroît chaque année de près d'un million d'habitants, grâce au ralentissement de l'émigration est, en ce moment, de 65,000,000 d'âmes.

Le chiffre de son commerce général a été en 1909 d'environ 20 milliards de francs; il tient le second rang, après celui de l'Angleterre, qui atteint 29 milliards, et avant celui de la France, qui est de 12 milliards.

Sa marine marchande se développe, mais moins que sa marine de guerre, qui continue à s'agrandir d'une façon démesurée. Le budget de 1910 porte une dépense de 300 millions pour la construction de nouveaux Dreadnoughts, le double de ce que dépensera l'Angleterre! Véritable provocation injustifiée.

Francfort, la ville des juifs, des Rothschild notamment, compte parmi ses 400,000 habitants près de 600 millionnaires possédant d'un à plusieurs centaines de millions de marks (1 fr. 25), outre 710 autres fortunes variant de 500,000 à un million de marks. C'est, relativement à la population, de beaucoup la plus riche ville de l'Europe et peut-être du monde.

Guillaume II vient d'atteindre, le 28 janvier, sa cinquantième année, circonstance qui fut fêtée partout avec éclat. Depuis 1888, qu'il préside aux destinées de l'Empire, il a su maintenir la

paix au dedans et avec le dehors, nonobstant certaines imprudences de langage. Mais c'est une paix armée sur terre et sur mer ; ce développement anormal de force militaire a porté tous les Etats voisins, petits ou grands, à faire de même, au détriment de la tranquillité publique et de l'économie sociale.

Guillaume II a pu maintenir, tant bien que mal, la Triplice, alliance avec l'Autriche, qui lui est assez fidèle, et avec l'Italie, qui l'est beaucoup moins. Pour faire contrepoids à ses velléités possibles, on a vu se resserrer non seulement les liens de la « Duplice » franco-russe, mais encore s'établir la « bonne entente » de la France et de la Russie avec l'Angleterre elle-même, et celle-ci entraîne l'Italie dans les questions des Balkans, de la Crète, du Maroc et autres.

La prussification des provinces polonaises s'est continuée par la confiscation de 350,000 hectares de terres enlevées aux catholiques du duché de Posen et de la Prusse orientale. Ces terres ont été ensuite cédées à 14,500 familles, presque toutes protestantes, pour lesquelles on a bâti, depuis quelques années, 60 églises et 28 chapelles avec presbytères, écoles et pourvues de tous les moyens de propagande dans les paroisses catholiques anciennes. — Tel est le procédé employé en Allemagne, comme en Russie, sous le prétexte illusoire d'arriver à la pacification par l'unification des races, des langues et des religions !

Pendant ce temps, l'empereur trouvant qu'il a trop de résidences impériales à visiter et à entretenir, en a fait vendre plusieurs, pour une valeur de 20 millions de marks. C'est une centaine de palais, châteaux et pavillons de chasse, dont il dispose, en y comprenant les Biens de la Couronne. Ses biens personnels, qui comptent cent mille hectares de terres de choix, en font le plus grand propriétaire foncier de l'Empire. Ses revenus, qui seraient de 30 millions, ne le cèdent qu'à ceux des couronnes de Russie, d'Autriche et d'Angleterre.

Autriche-Hongrie. — L'acte retentissant, posé l'an dernier, de l'annexion brusque de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, était encore au début de cette année une menace de guerre européenne.

Plusieurs puissances protestaient : la Russie, au nom du principe des nationalités slaves ; — l'Angleterre, pour le respect des traités ; — l'Italie, la Turquie, au nom de leurs intérêts. Pendant ce temps, les Serbes et les Monténégrins, toujours belliqueux, s'armaient jusqu'aux dents et n'attendaient qu'un conflit diplomatique pour partir en guerre contre l'Autriche.

Le gouvernement du vieil empereur François-Joseph eut fort

à faire pour parer aux événements, sans rien lâcher de l'annexion ; mais, tout en mobilisant cinq corps d'armée, prêts à envahir Belgrade et la Serbie, il sut, par des négociations qui durèrent trois mois, montrer beaucoup d'esprit de conciliation par l'affranchissement des ports du Monténégro, par l'abrogation des capitulations et la suppression des bureaux de poste autrichiens en Turquie, par l'acceptation de la Serbie dans la Commission du Danube et les projets de voies ferrées qui relieront le Danube serbe à l'Adriatique.

Enfin, le 30 mars, une note rédigée par l'Angleterre et signée par les autres puissances exigeait de la Serbie « le désarmement et la réduction des effectifs, le retrait des bandes serbes de la frontière bosniaque, la renonciation à toute immixtion dans les affaires de Bosnie et d'Herzégovine, qui sont désormais partie intégrante de la monarchie austro-hongroise ». Ainsi conseillée par les puissances et certaine d'un désastre par la guerre, la Serbie dut donner satisfaction entière.

La paix est donc revenue de ce côté. Par cette victoire remportée contre tous, le vieil Empire autrichien a prouvé qu'il compte encore pour quelque chose dans l'équilibre européen, malgré les pronostics de désagrégation tant de fois répétés. Il est vrai que l'hétérogénéité de ses populations, jointe à la diversité des besoins économiques de provinces aussi variées que le sont la Bohême, la Galicie, l'Autriche propre, la Hongrie surtout, nous ménageront toujours des revendications locales difficiles à concilier. Tantôt ce sont les Tchèques, puis les Trentins ; cette fois ce sont de nouveau les Hongrois qui veulent une indépendance économique plus complète. A cela près, il n'est guère douteux qu'au besoin les Hongrois sauraient encore s'écrier, comme pour Marie-Thérèse : « Mourrons pour notre roi François-Joseph ! »

Le mouvement catholique est en progrès partout en Autriche, aussi bien à Vienne qu'en Bohême et en Moravie, troublées par la tentative des dissidents qui, sous le mot d'ordre « Los von Rom », voulaient entraîner dix millions d'Autrichiens dans la sphère de la Prusse protestante.

A Innsbruck, l'empereur a ouvert les fêtes du centenaire du soulèvement des Tyroliens, qui, sous la conduite des héros catholiques Andréas Hofer et le capucin Hoespinger, ont soutenu en 1809 une lutte héroïque contre les troupes de Napoléon. Les Tyroliens firent à François-Joseph un accueil enthousiaste, qui ne fut pas moindre à Bregenz, sur le lac de Constance, où il passa la revue de 4,000 vétérans et tireurs. Il en fut de même dans la rade de Rorschach, localité suisse du canton de Saint-Gall, où, arrivé en bateau, il reçut une députation du

Conseil fédéral helvétique, chargée de lui souhaiter la bienvenue et de cimenter les bonnes relations existantes entre les deux pays, dont l'histoire a des points communs ; car, la maison de Habsbourg doit son origine et son nom à une seigneurie du canton d'Argovie.

(A suivre.)

FR. ALEXIS-M. G.

Instruction civique, le Grand Conseil.

(LEÇON DONNÉE A L'ÉCOLE DE POSIEUX)

(Suite ¹.)

Nous rappelons que cette étude sur le Grand Conseil est basée principalement sur les sujets suivants, déjà connus : l'assemblée communale et le conseil général. Pour ce qui concerne le mode d'élection des députés au Grand Conseil, il sera préférable de s'appuyer sur la manière de procéder dans les élections des membres du conseil communal, ce dernier étant mieux connu des élèves de la plupart de nos écoles que le conseil général. Le maître a soin de tenir compte aussi de tous les faits que les élèves connaissent déjà se rapportant au Grand Conseil.

3. Elections générales des députés au Grand Conseil.

Rappelez-vous comment ont lieu les élections pour la nomination des membres du conseil communal. — Qui arrête le choix des candidats à proposer à l'assemblée communale ? Quels candidats choisit-on de préférence ? D'après quel système sont-ils nommés ? (Système majoritaire, système de la représentation proportionnelle.) — Qu'est-ce que les membres de l'assemblée communale reçoivent avec le certificat de capacité électorale ? Outre les bulletins ordinaires, quelle espèce de bulletins ordinaires met-on souvent aussi à la disposition des électeurs ?

Eh bien, pour les élections au Grand Conseil, on procède d'une façon semblable.

Rappelez-vous ce qui s'est passé à l'occasion de l'élection de M. Weck comme député au Grand Conseil : la réunion des délégués des communes pour arrêter le choix du candidat, la distribution des bulletins aux électeurs, l'élection, le dépouillement, l'envoi des résultats de chaque commune à la Préfecture, la proclamation des résultats dans la *Feuille officielle* par les soins du Conseil d'Etat.

Les choses ne se passent pas autrement lors des élections générales. Lisez cet arrêté publié dans la *Feuille officielle*. (Questions sur le con-

¹ Voir le N° 7 du *Bulletin*, 1^{er} avril 1910.